

# **Accommodements et démarche d'intégration au collégial pour les étudiants TED.**

L'objectif de cet écrit est de diffuser une information facilitant l'intégration et le soutien aux apprentissages de cette clientèle à la communauté collégiale.

Afin de bien comprendre les raisons d'une démarche d'intégration au collégial et des accommodements suggérés, il est important de saisir les conséquences du TED sur les apprentissages des étudiants.

## **Conséquences du syndrome sur les apprentissages :**

- Problème de concentration (parfois dans la lune), le plus souvent lorsqu'on ne parle pas de la passion de l'étudiant TED;
- Difficultés concernant l'environnement spatial (connaissance des notions spatiales, orientation et structuration);
- Trouble de l'organisation temporelle et du rythme;
- Difficultés au niveau de la pensée abstraite (résolution de problèmes);
- Difficultés, parfois, au niveau de l'expression des idées
- Grandes difficultés au niveau de la compréhension des idées et du langage (ex : métaphore, allégorie...) et points de vue des autres et de leurs messages non-verbaux;
- Difficultés au niveau du travail en équipe (comprendre les situations sociales, les savoirs faire et être);
- Pour certains, difficultés avec la motricité fine ce qui empêche d'exécuter un travail qui demande de la précision;

## **Avant l'admission :**

L'organisation de plusieurs visites pour l'étudiant au collège de son choix ou encore la participation aux journées « Étudiant d'un jour » peuvent être fort pertinentes. Ces visites doivent alors être bien planifiées. Il faut parfois prévoir un accompagnement par quelqu'un de significatif pour l'étudiant.

## **Une fois admis :**

Il revient à l'étudiant ou à son parent de prendre rendez-vous auprès du répondant local du collège pour décider tous ensemble des accommodements qui seront permis. Une rencontre avec l'étudiant, son parent, ainsi que son intervenant du CRDI est essentielle. À cette rencontre, il est obligatoire d'apporter un certificat médical qui relève la limitation de l'étudiant. Lorsque cela s'avère nécessaire, la présence de l'API (aide pédagogique individuelle) pour guider l'étudiant dans ses choix de cours et l'organisation de son cheminement scolaire est à privilégier. Parfois la présence du coordonnateur du programme est également souhaitable afin de discuter des obstacles potentiels que pourrait rencontrer l'étudiant dans son programme, s'il n'y est pas bien préparé.

Lors de cette rencontre, il y a évaluation de la situation de l'étudiant en tenant compte de ses acquis, de ses besoins, des objectifs à poursuivre et bien entendu de son diagnostic et des impacts de ce diagnostic. C'est à ce moment que des accommodements qui pallieront la limitation et les besoins et qui permettront une intégration harmonieuse seront proposés et discutés, puis mis en place.

## **Les accommodements pourront être :**

- ❖ Téléphone aux professeurs;
- ❖ Sensibilisation auprès des professeurs et du personnel (avec l'autorisation et parfois avec la collaboration de l'étudiant);
- ❖ Lettre aux professeurs;
- ❖ Rencontre avec les professeurs concernés, à la demande de ceux-ci ou lorsque nécessaire;
- ❖ Prise de notes manuscrites ou électroniques (recrutement);
- ❖ Accompagnement par un pair (pour l'orientation dans le collège) ou par une ressource pendant la première semaine de cours;
- ❖ L'accompagnement, au besoin, pour l'achat de ses livres et notes de cours par une ressource;
- ❖ L'accompagnement pour l'apprentissage d'OMNIVOX par une ressource;

- ❖ L'accompagnement, au besoin, pour la rencontre avec l'API (modification des choix de cours);
- ❖ Horaire adapté;
- ❖ Temps supplémentaire aux examens - explication de la procédure (pratique de la procédure);
- ❖ Accompagnement en classe, **au besoin** (ex : lorsque l'étudiant « accapare » le professeur en posant « trop » de questions, ou en ayant des comportements inappropriés...)
- ❖ Utilisation et enseignement de l'agenda (IPAQ), du dictionnaire électronique, ainsi que l'enregistreuse numérique;
- ❖ Plan d'évacuation en cas d'urgence ou protocole en cas de crise;
- ❖ Si besoin en français- utilisation des logiciels Antidote, Read-please, Inspiration ou Word Q (lorsqu'une évaluation justifie ce besoin).

## **Encadrement scolaire par une ressource** (un éducateur spécialisé) :

- ◆ Rencontre hebdomadaire, quotidienne ou autre;
- ◆ Gestion, organisation et planification de l'agenda;
- ◆ Gestion et résolution de situations difficiles (résolutions de problèmes), gestion du stress à l'aide d'outils et de stratégies appropriées;
- ◆ Organisation du quotidien (préparation aux rencontres de profs, c.o., psy, api. selon la situation...);
- ◆ Méthodes de travail et d'études;
- ◆ Habiletés sociales; poser des questions en classe, exprimer ses émotions auprès du professeur lorsqu'il en ressent le besoin...;
- ◆ Travaux d'équipe, règles sociales;

- ◆ Suivi (explication et questionnement) sur ses notes et travaux (Omnivox) avec autorisation de l'étudiant;
- ◆ Aide pour décortiquer des étapes de la réalisation d'un travail long;
- ◆ Explication d'une lecture à faire, d'un concept en philosophie, d'une pièce de théâtre, de la poésie... Référence au professeur ou tutorat par les pairs;
- ◆ Apprentissage du fonctionnement de la bibliothèque (référer au personnel de la bibliothèque);
- ◆ Apprentissage du fonctionnement des aires communes;
- ◆ Appels aux parents lorsqu' autorisés par l'étudiant;
- ◆ Appels au CRDI, collaboration avec l'intervenant;
- ◆ Préparation au stage s'il y a lieu;
- ◆ Utilisation d'un journal de communication aide parfois le parent et les intervenants à mieux suivre le vécu de l'étudiant et ce qui est demandé au collégial;
- ◆ Études de cas (1-2) par session favorisent les mises aux points et recentrent les efforts de tous et chacun, renforcent les bons coups, ciblent mieux ce qui demeure à améliorer et permet une évaluation éclairée. Tous les acteurs sont alors présents (parent, étudiant, CRDI, éducateur, répondant et autres...).

La ressource met en place les accommodements. Elle relance l'étudiant avant le début de la session. Elle assure les différentes étapes de la rentrée pour diminuer l'anxiété du nouvel étudiant. Puis, elle s'assure de compléter le plan d'intervention du Mels ainsi que tous les autres documents pertinents au dossier. Certains documents doivent être signés par le jeune. Enfin, elle rencontre l'étudiant régulièrement tout en veillant à son intégration, en favorisant la réussite de ses cours et en mettant en place tous autres accommodements qui répondraient à ses besoins.

L'obligation des moyens relève du mandat des Services adaptés. Les étudiants ayant une limitation fonctionnelle ont le même droit que les autres étudiants d'expérimenter l'échec comme élément de leur développement personnel.

Sachant que l'un des buts de l'éducation est de rendre l'étudiant le plus autonome possible, le cégep devient le terrain sur lequel l'étudiant doit pouvoir exercer cette habileté. En général, lorsqu'il a accès à toutes les ressources qui lui sont nécessaires, et qu'il les utilise, il peut fournir un rendement comparable à celui d'autres étudiants.

La communication est un élément gagnant pour tous et particulièrement pour l'étudiant TED. Ensemble, il pourra atteindre son projet de vie!

Viens, tu as une place au collégial!

Hélène Savard

Directrice adjointe aux études aux Services adaptés pour les cégeps et centres d'études de l'est du Québec et répondante locale du cégep Ste-Foy.

[helene.savard@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:helene.savard@cegep-ste-foy.qc.ca)